ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

Rentrée 2027

Information sur l'enseignement bilingue à parité horaire Français / Allemand

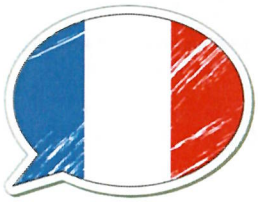
en petite, moyenne ou grande section.

Pour plus d'informations, vous pouvez scanner le QR-code ci-dessous :

https://digipad.app/p/1970054/6eb0d889b762a8

Pour des questions relatives au parcours scolaire de votre enfant, se renseigner auprès du directeur ou de la directrice de l'école du secteur.





ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

**Division de l'enseignant,
des moyens et
de la formation continue du 1er degré**

Division de l'enseignant, des moyens et de la formation continue du 1er degré – ERI
Affaire suivie par : Michèle SCHILLINGER et Anne MOST,
IEN référentes pour les langues vivantes et le bilinguisme,
Mél : eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République
B.P. 60092
68017 Colmar cedex

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à
Mesdames et Messieurs les parents
des enfants nés en 2023
qui seront scolarisés en moyenne section à la rentrée 2027

Colmar, le 3 octobre 2026

Objet : Cursus d'enseignement bilingue à la rentrée de septembre 2027

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2023 sera admis à compter de la rentrée de septembre 2027 en **moyenne section** de l'école maternelle.

Compte tenu de l'offre d'enseignement bilingue à parité horaire français/allemand dans l'Académie de Strasbourg, vous pourrez choisir de faire suivre à votre enfant, la **scolarité en cursus monolingue ou la scolarité en cursus bilingue.**
Dans une classe bilingue, 12 heures hebdomadaires sont assurées en français et 12 heures en allemand.

En complément, dans les communes d'Altkirch et de Colmar, un parcours *Tomi Ungerer* trilingue (allemand, alsacien et français) est proposé dès la petite section.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance des informations relatives au cursus bilingue directement sur le DIGIPAD des conseillers pédagogiques langues vivantes :

https://digipad.app/p/1970054/6eb0d889b762a8

Si vous faites le choix d'inscrire votre enfant en cursus bilingue, vous êtes invités à renseigner le formulaire ci-joint et à le transmettre pour le **12 décembre 2026** à la directrice ou au directeur de l'école maternelle de votre secteur. Ce retour est indispensable pour prévoir l'organisation des classes et l'affectation des enseignants pour la prochaine rentrée.

En fonction de l'implantation des pôles bilingues dans les écoles maternelles, l'enfant pourra être amené à fréquenter une autre école que son école de secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique adjoint,

Signé : Vincent MICHELAT

ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

**Division de l'enseignant,
des moyens et
de la formation continue du 1er degré**

Division de l'enseignant, des moyens et de la formation continue du 1er degré – ERI
Affaire suivie par : Michèle SCHILLINGER et Anne MOST,
IEN référentes pour les langues vivantes et le bilinguisme,
Mél : eri68.languesvivantes@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République
B.P. 60092
68017 Colmar cedex

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à
Mesdames et Messieurs les parents
des enfants nés en 2024
qui seront scolarisés en petite section à la rentrée 2027,

Colmar, le 3 octobre 2026

Objet : Cursus d'enseignement bilingue à la rentrée de septembre 2027

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2024 sera admis à compter de la rentrée de septembre 2027 en **petite section** de l'école maternelle.

Compte tenu de l'offre d'enseignement bilingue à parité horaire français/allemand dans l'Académie de Strasbourg, vous pourrez choisir de faire suivre à votre enfant, la **scolarité en cursus monolingue ou la scolarité en cursus bilingue.**
Dans une classe bilingue, 12 heures hebdomadaires sont assurées en français et 12 heures en allemand.

En complément, dans les communes d'Altkirch et de Colmar, un parcours *Tomi Ungerer* trilingue (allemand, alsacien et français) est proposé dès la petite section.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance des informations relatives au cursus bilingue directement sur le DIGIPAD des conseillers pédagogiques langues vivantes :

https://digipad.app/p/1970054/6eb0d889b762a8

Si vous faites le choix d'inscrire votre enfant en cursus bilingue, vous êtes invités à renseigner le formulaire ci-joint et à le transmettre pour le **12 décembre 2026** à la directrice ou au directeur de l'école maternelle de votre secteur. Ce retour est indispensable pour prévoir l'organisation des classes et l'affectation des enseignants pour la prochaine rentrée.

En fonction de l'implantation des pôles bilingues dans les écoles maternelles, l'enfant pourra être amené à fréquenter une autre école que son école de secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique adjoint,

Signé : Vincent MICHELAT

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2027

Commune de .....

Réponse à retourner à
la directrice ou au directeur de l'école maternelle du secteur qui transmettra
à l'école maternelle du pôle bilingue

pour le 12 décembre 2026 dernier délai

Enfant concerné :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Parents (ou tuteurs) :

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

Demande des parents :

Par la présente, nous vous informons que **nous avons l'intention d'inscrire notre enfant en cursus bilingue** pour l'année scolaire 2027/2028 (1) :

☐ en classe de PS

☐ en classe de MS (Actuellement mon enfant est scolarisé à _____)

☐ en classe de GS (Actuellement mon enfant est scolarisé à _____)

(1) cocher

au **pôle bilingue** de (nom de l'école et de la commune) : _____

Date : .....

Signature du parent 1 : Signature du parent 2 :